CG44_quadri

|  |
| --- |
| STRATEGIE DEPARTEMENTALE D’INSERTION  Français langue étrangère à visée professionnelle (FLE) |
| **OBJECTIF** |
| Cette action a pour objectif de permettre aux personnes allocataires du RSA de développer des compétences dans l’environnement du travail par l’acquisition de la langue française et la maîtrise des codes spécifiques au champ professionnel. L’objectif est de permettre de lever les freins d’adaptation à l’emploi et offrir aux personnes de s’engager pleinement dans un projet.  En référence à l’objectif 2 de la SDI : Assurer une mise en activité, en situation professionnelle et en emploi rapide des allocataires du RSA et des jeunes, et faciliter leur accès à la formation. |
| **PUBLIC** |
| Public d’origine étrangère ou personnes issues de l’immigration ne maîtrisant pas la langue française.  Adultes et jeunes (majeurs) - Titulaires d’un titre de séjour en règle. |
| Prérequis |
| * Percevoir le RSA à l’entrée de l’action, * Avoir un contrat d’insertion ou d’engagement réciproque en cours, * Personne en contrat aidé financé par le Département de Loire-Atlantique, * Personne relevant d’une insertion professionnelle et présentant une motivation pour l’apprentissage du français, * Personne ayant une disponibilité (physique et psychologique) pour suivre assidûment la formation, * Personne ayant des capacités à faire des apprentissages. |
| **CONTENU** |
| Cette action vise à favoriser l’intégration socioprofessionnelle dans une logique de sécurisation des parcours des publics non francophones. Elle vise une meilleure maîtrise de la langue pour aider la personne dans son intégration et s’inscrit dans une démarche intégrée alliant la composante linguistique à la dimension professionnelle, permettant d’atteindre les objectifs suivants :   * Agir dans le cadre de son insertion * Organiser sa recherche d’emploi * Savoir utiliser les TIC pour son insertion professionnelle * Communiquer à l’oral dans le monde professionnel * Communiquer à l’écrit dans le monde professionnel * Amorcer le projet professionnel.   Cette action repose sur une organisation modulaire comprenant trois niveaux de formation. |
| **DUREE** |
| Trois niveaux de formation avec des modules d’une durée maximum de 200 heures.  Les rythmes seront adaptés aux publics :   * de 21 à 28 heures hebdomadaires pour les groupes de niveaux A1 et A2 * 7 heures hebdomadaires pour le groupe « salariés en insertion ». |
| **MODALITES** |
| Pour toute inscription, transmettre la fiche de liaison à l’organisme de votre secteur :  **Ancenis :** a2f.secretariat@leolagrange.org |
| **Référente de l’action :** |
| Natacha BARREAU |